



---

**Commission économique pour l'Europe**

Conférence des statisticiens européens

**67<sup>e</sup> réunion plénière**

Paris, 26-28 juin 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la soixante-septième réunion plénière**

La réunion plénière se tiendra au Centre de conférences de l'Organisation de coopération et de développement économiques, au 2, rue André Pascal, 75016 Paris. Elle s'ouvrira à 9 h 30 le mercredi 26 juin 2019.

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Nouvelles sources de données – accessibilité et utilisation :
  - a) Première séance : Accéder à de nouvelles sources de données ;
  - b) Deuxième séance : Aptitudes requises pour exploiter de nouvelles sources de données.
3. Règles régissant les travaux de la Conférence des statisticiens européens et de son Bureau.
4. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence :
  - a) Mesurer les événements dangereux et les catastrophes ;
  - b) Mesurer le nombre de personnes âgées vivant en institution ;
  - c) Indicateurs avancés, composites et d'opinion ;
  - d) Compte satellite pour l'éducation et la formation ;
  - e) Cadre de communication stratégique ;
  - f) Partenariats stratégiques.
5. Statistiques pour les objectifs de développement durable.
6. Le nouveau rôle des organismes nationaux de statistique dans le domaine de la gestion de données :
  - a) Première séance : nouvelles possibilités et problématiques relatives au système de données ;



- b) Deuxième séance : méthodes de gestion du système de données.
- 7. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle :
  - a) Rapport annuel ;
  - b) Révisions du Modèle générique du processus de production statistique et du Modèle générique d'activité des organismes statistiques (GAMSO).
- 8. Choix des thèmes des séminaires à organiser au cours de la réunion plénière de 2020 de la Conférence des statisticiens européens.
- 9. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe :
  - a) Résultats des examens approfondis récemment réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens ;
  - b) Utilisation des images satellitaires et des données d'observation de la Terre dans les statistiques officielles.
- 10. Questions découlant de la soixante-huitième session de la Commission économique pour l'Europe et de la cinquantième session de la Commission de statistique de l'ONU.
- 11. Programme de travail du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe :
  - a) Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son Bureau et de ses équipes de spécialistes ;
  - b) Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe.
- 12. Élection du Bureau de la Conférence des statisticiens européens.
- 13. Questions diverses.
- 14. Adoption du rapport et clôture de la réunion.

## II. Annotations

La soixante-septième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens est organisée conformément aux Règles régissant les travaux de la Conférence et de son Bureau (CES/2007/8).

### 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire et le calendrier ont été arrêtés par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2019. L'ordre du jour provisoire est présenté à la Conférence pour approbation.

### 2. Nouvelles sources de données – accessibilité et utilisation

Cette partie de la réunion plénière de la Conférence prendra la forme d'un séminaire organisé par la Suisse et les États-Unis. M<sup>me</sup> Nancy Potok, statisticienne en chef des États-Unis, ouvrira le séminaire.

Les participants au séminaire examineront les possibilités qui s'offrent aux services de statistique lorsqu'ils utilisent de nouvelles sources de données et les difficultés qu'ils rencontrent à cette occasion, ainsi que les compétences dont le personnel devra disposer, aujourd'hui et demain, pour utiliser ces données avec succès. Un discours liminaire sera prononcé.

Les organismes de statistique se tournent de plus en plus vers de nouvelles sources de données pour répondre aux nouvelles demandes et pour que leurs produits liés aux données ordinaires soient plus actualisés, plus efficaces et de meilleure qualité. Ces sources peuvent être des sources secondaires identifiables comme des données administratives, ou des sources secondaires non identifiables comme des mégadonnées (données provenant des téléphones mobiles, images satellitaires et données géospatiales, données issues des lecteurs de codes à barres et données provenant des médias sociaux). Il y a souvent des problèmes d'accès aux données – les données peuvent être d'un coût prohibitif ou il peut y avoir des obstacles juridiques – et des préoccupations quant à la disponibilité continue de données transparentes et cohérentes. Des problèmes se posent aussi en ce qui concerne l'utilisation des données – quelles compétences sont nécessaires pour travailler avec de nouvelles sources de données et comment les organismes de statistique s'assurent-ils que leur personnel actuel et futur possède ces compétences ?

**a) Première séance : Accéder à de nouvelles sources de données**

La Suisse organisera la séance, qui portera sur les succès remportés et les difficultés rencontrées par les organismes nationaux de statistique dans le cadre de l'action qu'ils mènent pour obtenir des données auprès de sources non classiques. Les débats porteront sur l'expérience acquise et les enseignements qui en ont été tirés, ainsi que sur les obstacles juridiques qui entravent l'accès à des données issues de sources non classiques et l'établissement de partenariats à cette fin.

**b) Deuxième séance : Aptitudes requises pour exploiter de nouvelles sources de données**

Les États-Unis organiseront la séance, laquelle sera consacrée aux difficultés rencontrées par les organismes nationaux de statistique qui s'efforcent de faire en sorte que leur personnel acquière les compétences nécessaires pour être en mesure d'utiliser efficacement des sources de données non classiques. La séance portera sur les compétences ou les disciplines requises chez les nouvelles recrues, la formation devant être dispensée au personnel en place, les outils utilisés pour travailler avec les nouvelles sources de données et la manière de faire en sorte que les hauts fonctionnaires soutiennent l'utilisation des nouvelles sources de données et des nouvelles techniques de calcul.

**3. Règles régissant les travaux de la Conférence des statisticiens européens et de son Bureau**

À sa réunion de février 2019, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a décidé d'adapter les Règles régissant les travaux de la Conférence des statisticiens européens et de son Bureau (ECE/CES/2007/8), les Directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement d'équipes de spécialistes sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens et la procédure à suivre pour l'adoption de produits et de recommandations par la Conférence, afin de mieux les harmoniser avec le mandat et le Règlement intérieur de la CEE, actualisés en 2009, et avec l'évolution récente des travaux de la Conférence. Les règles en vigueur fonctionnant bien, les modifications qu'il est proposé d'apporter à ces textes sont minimales et consistent à améliorer la clarté et à apporter quelques corrections rédactionnelles. La réunion plénière sera invitée à approuver les documents mis à jour.

La Conférence sera également informée de la rénovation stratégique du Palais des Nations à Genève qui se déroulera au cours des six prochaines années. Tous les organes subsidiaires de la CEE ont été invités à étudier la possibilité de tenir leurs sessions et réunions plénières annuelles en dehors des locaux de l'ONU à Genève. Les membres de la Conférence des statisticiens européens seront invités à manifester leur intérêt à accueillir les futures réunions plénières de la Conférence.

#### **4. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence**

Cinq documents devraient être présentés à la réunion plénière de 2019 de la Conférence pour approbation. Un document sera présenté pour information.

##### **a) Mesurer les événements dangereux et les catastrophes**

En février 2015, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a créé l'Équipe spéciale de la mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes afin de clarifier le rôle des statistiques officielles dans la fourniture de données relatives aux phénomènes extrêmes et aux catastrophes et de définir des mesures pratiques permettant aux organismes nationaux de statistique d'appuyer, en coordination avec les organismes nationaux responsables de la gestion des catastrophes, la gestion des catastrophes et la réduction des risques.

Le Bureau a étudié le projet de directives concernant le rôle des statistiques officielles dans la mesure des événements dangereux et les catastrophes à sa réunion de février 2019 et a demandé au secrétariat de le distribuer à tous les membres de la Conférence pour consultation par voie électronique. Si la consultation a une issue positive, la Conférence sera invitée à approuver le document à sa réunion plénière.

##### **b) Mesurer le nombre de personnes âgées vivant en institution**

En février 2017, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a créé l'Équipe spéciale de la mesure de la population âgée vivant en institution. L'objectif était d'élaborer des définitions et des classifications types des institutions et des populations âgées vivant en institution et de mettre au point des lignes directrices à l'intention des organismes de statistique sur la manière d'inclure ces populations dans les statistiques relatives au vieillissement.

Le Bureau a étudié le projet de recommandations sur la mesure de la population âgée en institution à sa réunion de février 2019 et a demandé au secrétariat de le distribuer à tous les membres de la Conférence pour consultation par voie électronique. Si la consultation a une issue positive, la Conférence sera invitée à approuver le document à sa réunion plénière.

##### **c) Indicateurs avancés, composites et d'opinion**

En février 2016, le Bureau a mis sur pied une équipe spéciale chargée d'élaborer des directives concernant l'établissement d'indicateurs avancés, composites et d'opinion à l'intention des organismes nationaux de statistique. Les directives provisoires élaborées par l'Équipe spéciale ont été consultées par voie électronique par tous les membres de la Conférence au printemps 2018. En juin 2018, la Conférence a accueilli favorablement les directives provisoires et a demandé à l'Équipe spéciale de tenir compte des observations reçues au cours de la consultation électronique.

À sa réunion d'octobre 2018, le Bureau de la Conférence a examiné le projet actualisé de directives concernant l'établissement d'indicateurs avancés, composites et d'opinion et a décidé de l'envoyer pour consultation électronique à tous ses membres. Si la consultation a une issue positive, les directives seront présentées à la réunion plénière de la Conférence de 2019 pour approbation.

##### **d) Compte satellite pour l'éducation et la formation**

Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a créé en février 2017 l'Équipe spéciale des comptes satellites pour l'éducation et la formation afin de coordonner les essais pilotes de ces comptes satellites dans des pays qui diffèrent par leur situation économique et les types de données disponibles. Sur la base des résultats du projet pilote, l'Équipe spéciale a élaboré un guide de compilation concernant le compte satellite pour l'éducation et la formation.

Le Bureau de la Conférence a étudié le projet de guide de compilation concernant le compte satellite pour l'éducation et la formation à sa réunion de février 2019 et a demandé au secrétariat de le distribuer à tous les membres de la Conférence pour consultation par voie électronique. Si la consultation a une issue positive, la Conférence sera invitée à approuver le guide de compilation à sa réunion plénière.

**e) Cadre de communication stratégique**

Les participants au séminaire de la Conférence des statisticiens européens de 2018, consacré au thème « Faire passer le message : Réflexions stratégiques sur la modernisation de la communication statistique », ont proposé d'élaborer un modèle de maturité pour la communication et une feuille de route pour les organismes de statistique. En 2018, le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle a élaboré un cadre stratégique de communication qui est un des projets prioritaires de 2018. L'objectif de ce cadre est d'aider les organismes de statistique à adopter une approche stratégique pour protéger, améliorer et promouvoir leur réputation et leur image de marque. Le cadre comprend un modèle de maturité des communications.

Le Bureau de la Conférence a étudié le projet de cadre de communication stratégique à sa réunion de février 2019 et a demandé au secrétariat de le distribuer à tous les membres de la Conférence pour consultation par voie électronique. Si la consultation a une issue positive, la Conférence sera invitée à approuver le document à sa réunion plénière.

**f) Partenariats stratégiques**

À sa réunion d'octobre 2018, le Bureau a approuvé un rapport intitulé *Modern partnership framework for official statistics* (Cadre de partenariat moderne pour la statistique officielle), établi par un groupe informel coprésidé par le Canada et le Royaume-Uni. Le rapport énonce des principes et comprend un cadre et un modèle de maturité pour les partenariats stratégiques. Le Bureau a estimé que le rapport était un bon moyen de permettre aux organismes de statistique de progresser dans ce domaine. La Conférence sera informée des principes et du cadre des partenariats stratégiques et ses membres seront encouragés à les utiliser.

## **5. Statistiques pour les objectifs de développement durable**

La Conférence sera informée des progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre de la Feuille de route sur les statistiques pour les objectifs de développement durable de la Conférence des statisticiens européens et des travaux du Groupe directeur sur les statistiques pour les objectifs de développement durable de la Conférence des statisticiens européens. La Conférence sera également informée des résultats du Forum régional pour le développement durable de la CEE tenu en mars 2019, y compris d'une manifestation thématique consacrée aux statistiques et aux données.

À sa session d'avril 2019, la Commission de la CEE devrait décider de demander au secrétariat d'établir, à compter de 2020, un rapport annuel sur les progrès accomplis à l'échelle régionale dans la réalisation des objectifs de développement durable, sur la base des statistiques et données existantes. La Conférence sera invitée à formuler des observations sur les plans et la procédure d'établissement, à compter de 2020, d'un rapport annuel sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la CEE, y compris une annexe statistique.

La Conférence sera également informée des résultats de la rotation des membres de la région de la CEE au sein du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 de la région de la CEE.

## **6. Le nouveau rôle des organismes nationaux de statistique dans le domaine de la gestion de données**

Cette partie de la réunion plénière de la Conférence prendra la forme d'un séminaire, organisé par le Canada, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. M. Anil Arora, statisticien en chef du Canada, ouvrira le séminaire.

Le séminaire sera consacré au nouveau rôle des organismes nationaux de statistique en tant que gestionnaires potentiels de données pour les gouvernements nationaux. Dans de nombreux pays, les organismes nationaux de statistique étudient les moyens de fonctionner le plus efficacement possible au sein du système de données de leur pays ou cherchent à jouer un rôle dans l'élaboration dudit système. Ce faisant, ils découvrent de nouvelles possibilités et rencontrent des obstacles. Le séminaire portera sur la manière dont les organismes nationaux de statistique peuvent accroître leur influence et renforcer la confiance dans les systèmes de données employés par l'ensemble des pouvoirs publics, partager leurs compétences et présenter de nouvelles façons de favoriser l'émergence de communautés et d'organisations axées sur la mise en commun de données. Le séminaire s'appuiera sur les thèmes et les débats de la précédente réunion plénière de la Conférence concernant la communication, la création de valeur et l'élargissement de la portée des statistiques officielles.

### **a) Première séance : nouvelles possibilités et problématiques relatives au système de données**

Le Canada et le Royaume-Uni organiseront la séance, qui s'ouvrira par un discours liminaire.

Pendant cette séance, les participants étudieront les diverses possibilités et les différents problèmes qui se présentent et recenseront des thèmes communs. Leurs efforts pourraient permettre de créer de nouveaux domaines de collaboration et de guider l'action actuellement menée au niveau international. Les débats porteront sur des questions telles que : i) la gouvernance, la protection de la vie privée et l'éthique de la gestion des données ; ii) la création de valeur ; et iii) le rôle du secteur privé en tant que fournisseur de données et de technologies.

### **b) Deuxième séance : méthodes de gestion du système de données**

La Nouvelle-Zélande organisera la séance. Les participants pourront comparer la manière dont les pays anticipent les différents types de problèmes et possibilités examinés au cours de la première séance et y répondent. Pendant la deuxième séance, les participants examineront le rôle des organismes nationaux de statistique, qui va de leur rôle traditionnel de gestionnaire des statistiques officielles aux nouveaux rôles et modèles.

Ils examineront également la façon dont les organismes nationaux de statistique peuvent tirer parti des possibilités de partenariat, maintenir la confiance et l'approbation sociale en faveur de la gestion des données du secteur public, et garantir la protection de la vie privée et l'utilisation éthique des données.

## **7. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle**

Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle a été créé afin d'orienter l'évolution stratégique du mode de production de la statistique officielle. La Conférence a fermement appuyé les travaux du Groupe, a approuvé la vision d'ensemble et la stratégie adoptées en vue de moderniser la statistique officielle et a demandé au Groupe de présenter des rapports annuels à la réunion plénière de la Conférence.

a) **Rapport annuel**

Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle soumettra son rapport annuel à la Conférence pour approbation. De même, la Conférence sera invitée à examiner les résultats de récents projets de modernisation de la statistique.

b) **Révisions du Modèle générique du processus de production statistique et du Modèle générique d'activité des organismes statistiques (GAMSO)**

Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle présentera les dernières révisions du Modèle générique du processus de production statistique et du Modèle générique d'activité des organismes statistiques. Les versions précédentes des deux Modèles ont été approuvées par la réunion plénière en juin 2017. La Conférence sera invitée à approuver les modèles révisés.

**8. Choix des thèmes des séminaires à organiser au cours de la réunion plénière de 2020 de la Conférence des statisticiens européens**

La Conférence choisira les thèmes des séminaires à organiser en 2020 en se fondant sur une proposition de son Bureau. La proposition sera établie en fonction des résultats d'une enquête par voie électronique que le secrétariat doit mener au printemps 2019 auprès des pays et des organisations internationales membres de la Conférence.

**9. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe**

Ce point de l'ordre du jour est consacré aux décisions que la Conférence devrait prendre en ce qui concerne la coordination des travaux internationaux de statistique menés dans la région de la CEE.

La Conférence sera informée des résultats des examens approfondis de certains domaines statistiques, réalisés par le Bureau de la Conférence. Ces examens constituent d'importants outils de coordination permettant de remédier aux problèmes qui apparaissent et de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activités. Ils portent essentiellement sur des questions stratégiques et font ressortir les préoccupations des services de statistique, qu'elles soient de nature conceptuelle ou qu'il s'agisse de questions de coordination.

a) **Résultats des examens approfondis récemment réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens**

La Conférence sera invitée à passer en revue et à approuver les résultats des examens approfondis réalisés par son Bureau depuis la précédente réunion plénière. Ces examens ont porté sur les thèmes suivants « Statistiques et données sur les villes » (examiné en octobre 2018) et « Divers types de comptes satellites » et « Mesure de l'identité de genre » (examinés en février 2019).

b) **Utilisation des images satellitaires et des données d'observation de la Terre dans les statistiques officielles**

Le Bureau de la Conférence a examiné en détail en octobre 2018 l'utilisation des données d'images satellitaires et des données d'observation de la Terre dans les statistiques officielles. Le débat ayant donné lieu à de nombreux commentaires utiles, le Bureau a décidé que ce thème devrait être examiné à la réunion plénière de 2019 afin d'obtenir l'avis de tous les membres de la Conférence sur les besoins de la communauté de la statistique officielle en matière de données satellitaires et de données d'observation de la Terre.

## **10. Questions découlant de la soixante-huitième session de la Commission économique pour l'Europe et de la cinquantième session de la Commission de statistique de l'ONU**

Ce point de l'ordre du jour sera consacré aux incidences des décisions prises par la Commission économique pour l'Europe et par la Commission de statistique de l'ONU sur les travaux de la Conférence.

## **11. Programme de travail du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe**

### **a) Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son Bureau et de ses équipes de spécialistes**

La Conférence sera invitée à approuver les rapports ci-après relatifs au programme de travail statistique de la CEE :

- i) Rapport sur la mise en œuvre du Programme statistique de la CEE pour 2018 ;
- ii) Rapports des réunions du Bureau de la Conférence, rapports d'activité des équipes de spécialistes (groupes directeurs et équipes spéciales) et rapports des réunions d'experts.

### **b) Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe**

La Conférence sera invitée à examiner et adopter les documents officiels du sous-programme statistique établis dans le cadre du cycle biennal de planification et d'établissement de rapports du Secrétariat de l'ONU :

- i) Programme statistique de la CEE pour 2019, approuvé par le Bureau de la Conférence en octobre 2018. Ce document cadre avec le programme de travail correspondant au sous-programme statistique pour 2018-2019 (ECE/CES/2017/13) adopté par la Conférence en juin 2017 ;
- ii) Un projet de programme de travail pour 2020, y compris le programme de publications, examiné par le Bureau de la Conférence en février 2019. Le projet de programme de travail sera préparé sous une nouvelle forme, conformément à la modification de la planification budgétaire des Nations Unies, qui passera de budgets biennaux à des budgets annuels à titre expérimental, à compter de 2020.

## **12. Élection du Bureau de la Conférence des statisticiens européens**

Le mandat actuel de tous les membres du Bureau de la Conférence prend fin à la clôture de la réunion plénière 2019, le 28 juin. Des élections se tiendront donc lors de cette réunion afin de désigner le président et les vice-présidents pour une période de deux ans, de juin 2019 à juin 2021. Tous les membres du Bureau peuvent être réélus pour un nouveau mandat de deux ans.

## **13. Questions diverses**

Toute question supplémentaire dont la Conférence devrait être informée pourra être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.



## 14. Adoption du rapport et clôture de la réunion

Un projet de rapport de la réunion plénière (en anglais uniquement), comportant notamment les principales décisions prises, sera adopté à la fin de la réunion. Un rapport détaillé sera établi à l'issue de la réunion et adressé pour observations à tous les participants. Le rapport final sera traduit en français et en russe.

## III. Organisation des travaux

Un calendrier détaillé sera publié sur le site Web officiel de la Conférence ([www.unece.org/stats/documents/2019.6.ces.html](http://www.unece.org/stats/documents/2019.6.ces.html)) avant la réunion plénière.

Date	Point de l'ordre du jour
<b>Mercredi 26 juin</b>	
9 h 30-9 h 40	1
9 h 40-15 h 30	2
15 h 50-16 h 20	3
16 h 20-17 heures	4 a), 4 b)
17 heures-17 h 30	5
<b>Jeudi 27 juin</b>	
9 h 30-15 h 30	6
15 h 50-16 h 40	4 c), 4 d), 4 e)
16 h 40-17 h 10	7
17 h 10-17 h 30	8
<b>Vendredi 28 juin</b>	
9 h 30-9 h 40	4 f)
9 h 40-9 h 50	9 a)
9 h 50-10 h 05	10
10 h 05-10 h 25	11
10 h 25-10 h 35	12
10 h 55-11 h 45	9 b)
11 h 45-midi	13
Midi-12 h 30	14